



Arrêté n° 2018 - 475 / 2

Toul, le 30 août 2018

LE MAIRE DE TOUL

OBJET : Fermeture partielle de la salle des sports Jean de la Fontaine – 849 avenue Cardinal Tisserant – 54200 TOUL

Nos réf : MAR/NJ – B0356/18

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L2212-1 et L2212-2

Vu le code de la Construction et de l'Habitation et notamment les articles R123-18, R123-19, R123-27, R123-52

Vu l'arrêté préfectoral du 9 décembre 2014 portant constitution du groupe de visite de la Commission d'Arrondissement de Toul pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

Vu le rapport photographique du 30/08/2018, relatant des problèmes de stabilité du bâtiment, dû à un mouvement de sol.

Considérant que les conditions de sécurité pour recevoir du public ne sont plus remplies dans la salle Nord-Est dédiée à la boxe.

ARRÊTE

Article 1 : La salle Nord Est dédiée à la boxe dans l'établissement dénommé Salle des sports Jean de la Fontaine, sis 849 avenue Cardinal Tisserant à Toul, **est fermée au public à compter de la réception du présent arrêté à l'exploitant.**

Article 2 : La réouverture des locaux au public ne pourra intervenir qu'après une mise en conformité de l'établissement.

Article 3 : Monsieur le Maire de la Ville de Toul et Monsieur le Commandant de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Une ampliation du présent arrêté est transmise aux membres de la Commission de Sécurité de l'Arrondissement de Toul et un exemplaire est à afficher dans l'établissement.



Alde HARMAND
Maire de TOUL
Conseiller Départemental de Meurthe-et-Moselle

DIFFUSION : M.Viot – M.Aubry – C.Gouteux – DGAESL – T.Amould – affichage – DUARU – Sous-Préfecture – SDIS

LE MAIRE : certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa réception par la Ville de Toul de CE 19 . 54201 Toul cedex

tél. 03 83 63 70 00 . fax 03 83 63 70 01
contact@mairie-toul.fr . www.toul.fr